

Le 22 juin 2010 , La DDTEFP valide le Comité d'Entreprise Unique .



Vos Délégués
Syndicaux **CFDT**

↪ Pierre Henri BEAUVAL

↪ Pascal BERTHELOT

↪ Claudie BOBET

↪ Philippe DUBOIS

↪ Dominique EDET

↪ Jacky JOURNET

↪ Cécile GAUTIER

↪ Didier GUYON

↪ Bernard GUYONNAUD

↪ Jean François GROS

↪ Laurent PAULY

↪ Herve PHILIPPE

↪ Jean Luc SEILLIER



Le 22 juin 2010 , La Direction Départementale du travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle «DDTEFP» a transmis sa décision sur le maintien ou non des Etablissements distincts (les Comités d'Etablissement)

La Directrice du Travail a audité toutes les organisations syndicales le 23 avril 2010.

Voici la décision: Article Unique «la société NextiraOne sera dotée d'un unique Comité d'Entreprise ».

La Décision de la Directrice du Travail est enfin tombée.

Elle valide le Comité d'Entreprise unique, admet la disparition des Comités d'Etablissement Régionaux, et fixe le nombre de délégués à 15 titulaires et 15 suppléants.

Une décision non suspensive qui va déclencher des élections dans toutes les régions, y compris dans l'ouest.

Réunion de négociation du 22 juin 2010

Les organisations syndicales ont découvert en réunion cette décision. Les plus ardents contre le Comité d'Entreprise Unique n'ont pas fait de commentaire.

Se réservent-ils pour d'éventuels recours?

La région Ouest devra retourner aux urnes pour le Comité d'Entreprise . Des élections se profilent au courant du mois de septembre.

La réunion de négociation du protocole préélectoral est prévue le 29 juin.

La CFDT a toujours précisé et défendu devant la DDTEFP ses convictions.

D'un coté, un CCE qui a un rôle essentiellement politique sur les stratégies de l'entreprise, l'emploi, les examens des comptes de l'entreprise, la Formation, le bilan social et la GPEC.

Demain, le Comité d'Entreprise France aura un rôle totalement identique au CCE national.

Avec le Comité d'entreprise , que deviennent les activités sociales? Pour la CFDT, les activités existantes de chaque région continueront avec le maintien de la proximité. Avec 15 élus titulaires, la représentativité des régions pourra être assurée . Un Comité d'Entreprise qui aura plus de moyen. Un budget social qui sera réévalué de 100k€ passant de 520K€ à 620 K€.

**Reconstruire l'avenir avec
les salariés.**

